

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue au Centre administratif Michel-Pagé, le mercredi 28 octobre 2015 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté	M. Sylvain Lefèbvre-Matte
Mme Marie-Claude Deschênes	M. Serge Tremblay
Mme Isabelle Mainguy	M. Yves Walsh
Mme Johanne Minville	
Mme Lina Moisan	

M. Sylvain Ouimet, représentant commissaire-parent pour le primaire

Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le secondaire

Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA.

ABSENCE

M. Roger B. Plamondon

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, Mme Marlène Bédard, directrice des Services éducatifs et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC28/15-16**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 28 octobre 2015 en ajoutant le point suivant :

12.1 Nez-Rouge

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du conseil des commissaires du 28 octobre 2015

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 23 septembre 2015
- 3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 4.1 Questions et correspondance des élèves
- 4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

- 5.1 Intervention du représentant du primaire
- 5.2 Intervention du représentant du secondaire
- 5.3 Intervention du représentant EHDAA

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

- 6.1 Séance extraordinaire / choix des professionnels pour contrat
- 6.2 Modification au calendrier scolaire 2015-2016 ST
- 6.3

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

- 7.1
- 7.2

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 8.1
- 8.2

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 9.1 Régime d'emprunt ST (point reporté)
- 9.2 États financiers 2014-2015 et rapport de l'auditeur externe
- 9.3 État des taxes scolaires

10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 10.1 Modification du nom pour le Centre de formation aux adultes et professionnelle / Actes d'établissement
 - 10.1.1 Changement de nom du Centre de formation professionnelle
 - 10.1.2 Changement de nom du Centre de formation des adultes
- 10.2 Certificat de conformité aux dispositions de la Charte de la langue française ^D

11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

- 11.1 Appui à l'école publique
- 11.2 Lettre du ministre ^D
- 11.3

12. AFFAIRES NOUVELLES

- 12.1

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monique Delisle,

Secrétaire générale

CC29/15-16

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 23 SEPTEMBRE 2015

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 23 septembre 2015 ainsi que celui de la séance d'ajournement du 24 septembre 2015 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC30/15-16

6.2 MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

Considérant l'adoption du calendrier scolaire 2015-2016 de la formation générale des jeunes le 25 mars 2015 par la résolution CC 86/14-15 ;

Considérant la demande adressée à la Commission scolaire par la partie syndicale de modifier le calendrier scolaire en transférant la journée pédagogique du 12 novembre au 17 novembre 2015 ;

Considérant la volonté du conseil des commissaires de diminuer les impacts des moyens de pression sur les services aux élèves ;

Considérant que le comité de parents a été consulté sur la modification du calendrier scolaire ;

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

De modifier le calendrier scolaire du secteur des jeunes en transférant la journée pédagogique du 12 novembre au 17 novembre 2015 tel que déposé et de déposer ledit document, au répertoire, sous la cote CC30/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC31/15-16

9.2 ÉTATS FINANCIERS 2014-2015 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Considérant que les opérations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2015 ont été auditées par la firme Bédard, Guilbault Inc. conformément au mandat d'audit externe donné par le comité de vérification;

Considérant que le rapport financier 2014-2015 a été présenté aux commissaires par l'auditrice externe de la firme Bédard, Guilbault Inc., madame Josée Leclerc, et qu'ils ont reçu toutes les informations demandées;

Attendu que les dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à l'avis de la présentation du rapport financier et la publication du résumé de celui-ci, à savoir les articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique*, ont été respectés,

Monsieur le commissaire Sylvain Lefebvre-Matte propose :

De recevoir le rapport financier 2014-2015 et de déposer ledit document au répertoire sous la cote CC31/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC32/15-16

9.3 ÉTAT DES TAXES SCOLAIRES

Attendu que les dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la présentation de l'état des arrérages de taxes, à savoir les articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique*,

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

D'approuver l'état des taxes scolaires dues au 31 octobre 2015 (incluant les intérêts) et de mandater la direction du Service à prendre les mesures prévues à la *Loi sur l'instruction publique* pour la perception des arrérages de taxes énumérées dans le document déposé séance tenante et consigné sous la cote CC32/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC33/15-16

10.1.1 CHANGEMENT DE NOM DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Considérant qu' en vertu de l'article 40, de la LIP, la commission scolaire peut, à la demande du conseil d'établissement, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant que le conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle demande au conseil des commissaires d'autoriser le changement de nom du Centre de la Croisée ;

Considérant la résolution du conseil d'établissement (FP-CÉ005/15-16) de modifier le nom par celui du Centre de formation professionnelle de Portneuf à compter du 28 octobre 2015 ;

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

De modifier l'acte d'établissement en procédant au changement de nom et de demander à la secrétaire générale de transmettre une copie du nouvel acte d'établissement au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de Recherche et de déposer ledit document au répertoire sous la cote CC33/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC34/15-16

10.1.2 CHANGEMENT DE NOM DU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES

Considérant qu' en vertu de l'article 40, de la LIP, la commission scolaire peut, à la demande du conseil d'établissement, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant que le conseil d'établissement du Centre de formation générale aux adultes demande au conseil des commissaires d'autoriser le changement de nom du Centre de la Croisée ;

Considérant la résolution du conseil d'établissement (FG-CÉ005/15-16) de modifier le nom par celui du Centre de formation des adultes de Portneuf à compter du 28 octobre 2015 ;

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

De modifier l'acte d'établissement en procédant au changement de nom et de demander à la secrétaire générale de transmettre une copie du nouvel acte d'établissement au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de Recherche et de déposer ledit document au répertoire sous la cote CC34/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC35/15-16

11.1 APPUI À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Attendu que la mission de l'école publique est d'éduquer, de qualifier et de socialiser tous les élèves ;

Attendu que l'école publique offre des services éducatifs à toutes les catégories d'élèves sans distinction aucune et qu'elle doit s'assurer de l'accomplissement et de la réussite du plus grand nombre d'élèves ;

Considérant que les résultats plus qu'intéressants obtenus à la Commission scolaire de Portneuf quant à l'augmentation très importante du taux de diplomation et de qualification passant de 70,9 % à 76,8 % en l'espace de quatre ans ;

Attendu que ces résultats ont été obtenus avec la collaboration de tous les employés et les partenaires de la Commission scolaire de Portneuf ;

Attendu que les compressions budgétaires successives imposées à l'endroit de l'école publique au sein du réseau des commissions scolaires du Québec ;

Considérant que la Commission scolaire de Portneuf doit composer depuis plusieurs années avec des compressions majeures et récurrentes totalisant près de 2,1 M\$.

Considérant que ces compressions ont forcément des impacts sur les services offerts aux élèves de la Commission scolaire de Portneuf et que c'est la créativité, la passion, le professionnalisme et l'engagement du personnel qui font en sorte de diminuer ces impacts sur les principaux intéressés, les élèves de nos établissements ;

Attendu que la grande importance du personnel dans la vie sociale quotidienne des élèves, dans leur motivation à persévérer et ultimement, dans leur réussite ;

Attendu que les efforts budgétaires réalisés par la Commission scolaire de Portneuf et ses établissements ont des effets sur la mobilisation du personnel et les conditions d'apprentissage des élèves ;

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

De réitérer sa conviction dans une école publique de qualité, ouverte à toutes les clientèles et axée sur la réussite du plus grand nombre d'élèves ;

- De témoigner** de son appréciation pour le travail hautement professionnel du personnel dans le quotidien scolaire de ses élèves malgré le contexte de compressions budgétaires qui prévaut depuis plusieurs années ;
- De demander** au gouvernement du Québec de donner à la Commission scolaire de Portneuf et à son réseau d'écoles et de centres les moyens financiers, organisationnels et matériels suffisants pour poursuivre sa mission d'éduquer, de qualifier et de socialiser tous ses élèves ;
- De demander** à la secrétaire générale de transmettre la présente résolution au premier ministre, au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au député de Portneuf ainsi qu'aux présidences des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC36/15-16

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la commissaire Lina Moisan propose la levée de l'assemblée à 20 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AUTRES SUJETS :

3.2 Suivi du procès-verbal du conseil des commissaires

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général, commente le document qui fait état du suivi accordé aux décisions du conseil des commissaires.

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune

4.2 Questions et correspondance du public

Question du public concernant le nombre de mémoires ou d'avis écrits déposés au secrétariat général dans le cadre de la consultation publique.

La commission scolaire a reçu 82 avis écrits incluant la pétition de 53 citoyens de Deschambault-Grondines.

Au total, 14 personnes ou organismes ont demandé à prendre la parole lors de la rencontre du 9 novembre prochain. Toutes ces personnes auront la possibilité de prendre la parole lors de cette rencontre qui se déroulera à compter de 19 heures à la salle Luc-Plamondon.

5.0 Intervention des représentants du comité de parents

Monsieur Sylvain Ouimet, représentant et président du comité de parents, fait un retour sur la dernière rencontre du comité de parents qui s'est déroulée le 5 octobre dernier.

Monsieur Ouimet mentionne que, outre les élections au comité de parents, le sujet prioritaire de la rencontre portait sur le processus de consultation publique et la position du comité de parents au sujet de la rédaction d'un mémoire.

M. Ouimet informe les commissaires qu'en raison de l'absence de consensus, le comité de parents ne déposera pas de mémoire.

Madame Stéphanie Ratté, représentante du comité EHDAA, informe les commissaires que les membres du comité EHDAA ne déposeront pas de mémoire puisque les services aux élèves EHDAA ne seront pas affectés par le projet d'institutionnalisation.

Monsieur Sylvain Ouimet mentionne également avoir consulté le comité de parents dans le cadre de la demande de modifier le calendrier scolaire 2015-2016.

Considérant le contexte actuel lié aux moyens de pression, la demande de modifier le calendrier scolaire a soulevé beaucoup de commentaires au sein du comité.

6.1 Séance extraordinaire / choix des professionnels pour contrat

Monsieur Soucy informe les commissaires qu'en raison des délais prévus pour l'agrandissement du Centre de formation de Portneuf à Saint-Raymond, le conseil des commissaires doit prévoir une séance extraordinaire pour le choix des professionnels.

La séance extraordinaire est prévue le 18 novembre à 17 h 30 à la salle des commissaires. Un seul point sera à l'ordre du jour, soit le choix des professionnels pour contrat.

10.2 Certificat de conformité aux dispositions de la Charte de la langue française

Monsieur Jean-Pierre Soucy informe les commissaires que la Commission scolaire de Portneuf a reçu son Certificat de conformité aux dispositions de la Charte de la langue française relatives à la langue de l'Administration.

11.2 Lettre du ministre

Monsieur David Montminy présente la lettre du ministre qui autorise la réalisation du projet d'agrandissement du Centre de formation de Portneuf à Saint-Raymond pour permettre de rapatrier l'ensemble des programmes d'études du domaine de la santé dans un même édifice situé à proximité de l'Hôpital régional de Portneuf.

Un montant maximal de 2 407 290 \$ est accordé par le ministère pour la réalisation des travaux.

12.1 Nez-Rouge

Madame Johanne Minville informe les commissaires que l'Opération Nez-Rouge débutera les 27 et 28 novembre prochain.

La commission scolaire est invitée à réserver une soirée pour des équipes de bénévoles.

DOCUMENTS REMIS :

- 3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions
- 6.2 Bordereau et calendrier scolaire 2015-2016
- 10.2 Certificat de conformité
- 11.2 Lettre du ministre